



Organisation des Nations  
Unies pour l'alimentation  
et l'agriculture



Organisation  
mondiale de la Santé

Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie - Tél: (+39) 06 57051 - Fax: (+39) 06 5705 4593 - E-mail: [codex@fao.org](mailto:codex@fao.org) - [www.codexalimentarius.org](http://www.codexalimentarius.org)

**Point 2(b) de l'ordre du jour**

**CX/FFV 15/19/3  
Septembre 2015**

## **PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES**

### **COMITÉ DU CODEX SUR LES FRUITS ET LÉGUMES FRAIS**

**Dix-neuvième session**

**Ixtapa Zihuatanejo, Guerrero, Mexique, 5 – 9 octobre 2015**

#### **QUESTIONS RELATIVES À LA NORMALISATION DES FRUITS ET LÉGUMES FRAIS DÉCOULANT D'AUTRES ORGANISATIONS INTERNATIONALES**

Le présent document est divisé en deux parties: la première renvoie aux activités de la CEE-ONU en matière de normalisation des fruits et légumes frais et la deuxième aux activités du Régime de l'OCDE pour l'application de normes internationales aux fruits et légumes.

## **PARTIE I: COMMISSION ÉCONOMIQUE DES NATIONS UNIES POUR L'EUROPE (CEE-ONU)**

### **Activités du Groupe de travail de la CEE-ONU sur les normes de qualité des produits agricoles survenues depuis la dernière réunion du Comité du Codex sur les fruits et légumes frais**

#### **Travaux sur les normes**

1. À sa soixante-dixième session, tenue du 5 au 7 novembre 2014, le groupe de travail de la CEE-ONU sur les normes de qualité des produits agricoles:

- a adopté la nouvelle norme CEE-ONU pour les coings;
- a adopté les normes CEE-ONU révisées pour les prunes, la chicorée, les figues, les girolles, les abricots et le chou chinois;
- a adopté les normes CEE-ONU révisées pour les châtaignes douces et le texte pour la mâche pour une période d'essai d'un an tel que recommandé par la CEE-ONU;
- a prolongé la période d'essai pour les plaqueminiers tel que recommandé par la CEE-ONU;
- a adopté la norme CEE-ONU révisée pour les pommes et les amendements à la liste de variétés de cette norme (par exemple l'inclusion des variétés mini)

2. Du fait que la soixante-onzième session du Groupe de travail de la CEE-ONU sur les normes de qualité des produits agricoles aura lieu du 2 au 4 novembre 2015, ce qui suit fournira des informations pertinentes sur la soixante-deuxième session de la Section Spécialisée de la CEE-ONU sur la normalisation des fruits et légumes frais (28 Avril au 1er mai 2014). Il répertorie également les textes qui ont été recommandés par la Section spécialisée de la normalisation des fruits et légumes frais pour leur adoption par le groupe de travail à sa session en Novembre 2015, par exemple:

- les nouvelles normes CEE-ONU pour la mâche et les plaqueminiers;
- les normes CEE-ONU révisées pour les châtaignes douces, les truffes, les aulx, les tomates et la pastèque;
- la norme-cadre CEE-ONU pour les brochures explicatives sur les fruits et légumes frais lesquelles sont harmonisées avec les directives pour l'élaboration de brochures explicatives de l'OCDE en ce qui concerne les notes explicatives sur l'application des normes concernées.

En plus, la Section spécialisée:

- a également révisé les normes CEE-ONU pour les agrumes (étiquetage de la variété) et les pommes (liste des variétés).
- a reporté les amendements proposés au texte actuel de la norme CEE-ONU pour les pommes de terre primeurs et les pommes de terre de conservation et attend le texte définitif de la nouvelle norme Codex pour les pommes de terre de conservation afin d'harmoniser les deux normes autant que possible.
- a avancé le travail sur le glossaire des termes utilisés dans les normes CEE-ONU.

Des débats ont également eu lieu sur les thèmes suivants:

- les tolérances de qualité dans les normes de marketing;
- les préoccupations sur les déchets alimentaires liés à l'utilisation des normes; ainsi que
- la traçabilité des produits agricoles.

Étant donné que le thème de la traçabilité a été jugé important pour toutes les sections spécialisées CEE-ONU (viande, pommes de terres à semence, produits secs et séchés, fruit et légumes frais), il a été décidé d'organiser une conférence d'une journée sur ce sujet à l'occasion de la session du groupe de travail 2015 qui aura lieu le 3 novembre 2015.

3. Pour plus d'informations sur ce qui précède et les textes des normes CEE-ONU, veuillez consulter [www.CEE-ONU.org/trade/agr/welcome.htm](http://www.CEE-ONU.org/trade/agr/welcome.htm) ou communiqué avec:

**Mme Liliana Annovazzi-Jakab**  
**Chef, Normes agricoles**  
**CEE-ONU, Genève**  
[liliana.annovazzi-jakab@CEE-ONU.org](mailto:liliana.annovazzi-jakab@CEE-ONU.org)

### **Brochures explicatives**

4. La brochure explicative CEE-ONU pour les plaqueminiers sera présentée en version prête à imprimer à la session du groupe de travail qui aura lieu en novembre 2015. En juin 2015, la Section spécialisée de la CEE-ONU produits secs et séchés a publié la Brochure explicative de la CEE-ONU pour les noix en coque.

5. Les copies des brochures explicatives CEE-ONU citées ci- après sont désormais disponibles gratuitement en anglais, français et russe auprès du Secrétariat de la CEE-ONU: poivrons doux, ananas, piments frais, piments séchés et les noix en coque ainsi que le code des couleurs pour les cerneaux de noix. La brochure explicative pour les plaqueminiers sera disponible fin 2015.

### **Autres décisions**

6. Le groupe de travail, lors de sa session en 2014, a adopté le texte de « l'Accord de Genève » qui annule et remplace le Protocole de Genève de 1985. Le document est disponible sur [http://www.CEE-ONU.org/fileadmin/DAM/trade/SCTCS\\_2015/2015\\_04E\\_GenevaUnderstanding.pdf](http://www.CEE-ONU.org/fileadmin/DAM/trade/SCTCS_2015/2015_04E_GenevaUnderstanding.pdf). Ce document a été soumis au Comité directeur des capacités et normes commerciales pour approbation, à sa première session en Septembre 2015.

### **Renforcement des capacités et promotion**

7. En 2013 et 2014, l'unité (groupe) des normes agricoles de la CEE-ONU a été chargée de mettre en place le composant agro-alimentaire dans la feuille de route de la facilitation commerciale pour la Grèce. Ce projet comportait plusieurs ateliers pour le secteur public et privé ainsi que les stages et le renforcement des capacités pour les inspecteurs alimentaires en Grèce, France et Espagne. À la suite de ces activités, plusieurs réformes ont été lancées; et certains processus et procédures d'inspection ont été améliorés et automatisés afin de faciliter l'inspection et les processus d'exportation.

8. Depuis juin 2014, la CEE-ONU a également dirigé un projet de quatre ans « Renforcement de capacités des économies en transition et en développement pour participer aux chaînes d'approvisionnement agro-alimentaire transfrontalières ». Le projet couvre les régions cible en Europe, l'Asie Centrale, l'Asie et le Pacifique (<http://www.un.org/esa/devaccount/projects/2014/1415AE.html>). Dans le cadre de ce projet, la CEE-ONU

- a organisé une formation sur les chaînes d'approvisionnement de viande (Genève, septembre 2014)
- a organisé une formation sur la commercialisation transfrontalière des noix et fruits secs (Izmir, Turquie, juillet 2015)
- a préparé une étude de cas (Analyse des processus d'affaires) sur l'exportation des abricots secs (Tadjikistan),
- a commencé les travaux préliminaires sur un site web de référence et de formation agricole.

Les activités à venir comprennent:

- une formation sur l'élaboration de certificats électroniques de SPS pour faciliter le commerce transfrontalier prévu pour avoir lieu en Asie en octobre 2015 (organisé par UNESCAP, partenariat CEE-ONU pour la mise en place du projet);
- Ateliers 2016 sur le commerce transfrontalier des fruits et légumes frais en Europe, Asie Centrale, Asie et dans la région du Pacifique.

### **Dates des réunions en 2015/2016:**

- Groupe de travail des normes de qualité des produits agricoles: 2 - 4 novembre 2015
- Conférence Internationale sur la traçabilité des produits agricoles/alimentaires: 3 novembre 2015
- Section spécialisée de la normalisation des fruits et légumes frais: 18 - 21 avril 2016
- Section spécialisée de la normalisation des produits secs et séchés: 27 - 29 juin 2016
- Groupe de travail des normes de qualité des produits agricoles: 9 - 11 novembre 2016

## **PARTIE II: ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES (OCDE)**

### **ACTIVITÉS DU RÉGIME DE L'OCDE POUR LES FRUITS ET LÉGUMES**

1. Lors de la dix-huitième session du Comité du Codex sur les fruits et Légumes frais (CCFFV18) (Phuket, Thaïlande, 24-28 février 2014) une manifestation parallèle du Codex/OCDE sur la grenade a eu lieu, faisant preuve de la collaboration entre les pays membres du Codex et les pays membres de l'OCDE à l'élaboration de la brochure explicative de l'OCDE sur la grenade, la première reposant sur une norme Codex. Les délégués se sont félicités de cette initiative et de poursuivre le travail en cours entre le Codex et le régime de l'OCDE pour l'application des normes internationales aux fruits et légumes frais dans des domaines de travail complémentaire. Le régime de l'OCDE sur les fruits et légumes comprend également les bananes dans la liste de priorités pour préparer une brochure explicative qui repose sur la norme Codex pour les bananes.
2. Le régime a avancé dans la révision du Règlement d'opérations de l'OCDE pour les contrôles de conformité des produits exportés au titre du régime (Méthodes d'inspection OCDE) et sera présenté pour adoption en 2015. Le régime développe également une directive de l'OCDE sur l'inspection de la qualité qui sera discutée à la soixante-quatorzième réunion plénière.
3. Le régime a décidé d'installer deux sous-groupes de travail pour discuter la traçabilité et les tolérances. Des discussions préliminaires auront lieu dans les prochains mois et à la soixante-quatorzième réunion plénière.
4. Le régime entreprend régulièrement des examens par les pairs sur le système national de contrôle de qualité pour les fruits et légumes de façon volontaire, pour examiner et évaluer ses performances par des experts d'autres pays sous l'égide de l'OCDE. Le but ultime est d'aider à améliorer l'élaboration des politiques, l'adoption de meilleures pratiques et d'être en conformité avec les normes et principes internationaux établis. Les examens par les pairs des Pays-Bas, de la Finlande, et de l'Espagne sont disponibles sur le site web ([www.oecd.org/tad/fv](http://www.oecd.org/tad/fv)). Le régime entreprendra un examen par les pairs du système français de contrôle de qualité des fruits et légumes en 2015.
5. Le régime est impliqué dans des activités de renforcement des capacités. Ces stages et ateliers visent la mise en place du système de contrôle de qualité de l'OCDE, l'interprétation des normes internationales et sur les développements et défis plus récents dans le secteur des fruits et légumes. Les activités les plus récentes ont été organisées en Afrique Orientale. Le Secrétariat du Codex est toujours invité à participer et à fournir des informations sur les activités de la Commission du Codex Alimentarius relatives au contrôle des fruits et légumes.
6. Le régime fournit régulièrement une analyse économique et du marché sur les produits des fruits et légumes sélectionnés à l'intention de ses membres, afin de leur donner une idée générale sur les tendances, le volume commercial/la valeur sur le commerce international et les prévisions pour la prochaine saison. L'analyse est effectuée par des experts invités par le Secrétariat de l'OCDE. En 2014, le représentant du Conseil International des Noix et Fruits secs a fait un exposé détaillé sur la vision du marché des noix et des fruits secs, en particulier sur les statistiques de consommation, la superficie cultivée, la production, ainsi qu'un exposé sur le commerce mondial de noix.
7. Les brochures explicatives de l'OCDE, les directives et les rapports des examens par les pairs sont disponibles gratuitement sur le site officiel du régime de l'OCDE pour les fruits et légumes ([www.oecd.org/tad/fv](http://www.oecd.org/tad/fv)).